

Louvigné de Bais, le jeudi 05 janvier 2023

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'une réunion du conseil municipal aura lieu le :

**Mardi 10 janvier 2023  
à 19h00 à la salle Intermède**

**Ordre du jour :**

- Finances -Révision des loyers
- Finances -Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote des budgets primitifs 2023
- Culture – Avenant n2 convention ARLEANE
- Ressources humaines – Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel –  
Donnant habilitation au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille-et-Vilaine
- Finances – Prix de vente des lots du lotissement communal les Manoirs III
- Finances - Chapelle Saint Job : Avenant aux marchés de travaux lot 1
- Décisions du Maire

Comptant sur votre présence,

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Thierry PIGEON

